

Programme d'animations scolaires

Le programme de sensibilisation des élèves du bassin versant du Lez est mis en œuvre auprès des écoles du territoire depuis 2022. Sous maîtrise d'ouvrage SMBVL, **ces animations sont proposées gratuitement aux écoles** et sont réalisées par des éducateurs pédagogiques du bureau d'étude **MAYANE** et/ou des agents du Syndicat du Lez spécialisés dans les actions de sensibilisation à l'environnement et aux enjeux climatiques. Deux thématiques sont proposées : Education à la protection des milieux aquatiques et prévention des inondations.

415 élèves
ont été sensibilisés
durant l'année
scolaire
2023-2024

Plus de **1100** élèves
bénéficieront de ces
animations pédagogiques
sur l'année scolaire
2024-2025 en cours



Intervention ponctuelle

Le SMBVL mobilise un groupement d'entreprises en travaux d'urgence afin de répondre aux demandes d'interventions ponctuelles des communes liées à l'état de la végétation, de la berge ou encore d'un ouvrage type pont (embâcle, érosion...). Une astreinte technique est organisée au sein du SMBVL durant la période dite « à risque » du 15 septembre au 15 mars. **Elle est joignable H24 et 7 jours. /7 au 06 38 44 10 53. Ce numéro réservé aux élus locaux reste accessible toute l'année.**



En action !

Exercice PCS Taulignan 5 février 2025

Le Plan Communal de Sauvegarde de Taulignan a été testé au cours d'un exercice sur table organisé par le SMBVL le 5 février 2025. Les élus, services administratifs, techniques ainsi que la Police Municipale et les Sapeurs-Pompiers de la commune de Taulignan ont participé activement à ce dernier.



Ces exercices sur table PCS ont plusieurs objectifs :

- Tester l'opérationnalité du PCS
- Favoriser son appropriation par les acteurs,
- Former les membres de la cellule de crise aux actions de sauvegarde,
- Mettre à jour le document et ses procédures.

Travaux de gestion de la végétation 2025

Le comité syndical a approuvé la mise en œuvre de ces deux programmes de travaux en 2025 :

	Bassin versant du Lez	Bassin versant du Lauzon
Montant total des travaux	320 000 € HT	37 000 € HT
Nombre d'opérations	63	20
Linéaire total d'interventions	85 km	9 km

Le SMBVL reste à l'écoute des communautés de communes pour tout ajustement à apporter aux programmes de travaux. N'hésitez pas à solliciter le SMBVL en cas de désordre constaté ou qui vous a été signalé.

La lettre d'information des Élus

11
Avril 2025

— Temps Forts

Commission géographique de l'Agence de l'Eau - 31 janvier 2025

Le 31 janvier 2025 à Aubagne, près de 300 acteurs impliqués dans la gestion des cours d'eau de la Région PACA assistaient à la **Commission géographique de l'Agence de l'Eau**. Cette dernière y présentait les contours de ses interventions dans le cadre de son 12^{ème} programme débuté en début d'année. A la demande de l'Agence de l'Eau, le Président ZILIO est intervenu pour témoigner du projet de protection de la ville de Bollène contre les crues majeures du Lez et, de manière plus large, pour partager une politique de gestion conduite à l'échelle du bassin versant. **Le projet porté par le SMBVL est singulier à l'échelle régionale** puisqu'il permet de contribuer à la fois à la prévention des inondations et à la restauration morphologique du cours d'eau. C'est à ce titre que l'Agence de l'Eau intervient massivement dans la réalisation de ces travaux avec des subventions pour un montant total d'environ 2,6 millions d'euros.



Commission inondation du SAGE 10 mars 2025

Le bilan de l'année 2024 du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) a été présenté en **commission inondation du SAGE** le 10 mars dernier. 2024 marquait la dernière des 9 années de mise en œuvre du PAPI Lez. De nouvelles perspectives post-PAPI s'ouvrent désormais avec une volonté du comité syndical de s'engager dans une **démarche de PEP** (Programme d'Etudes Préalables) pouvant déboucher sur l'élaboration d'un nouveau PAPI afin d'enclencher de nouvelles actions de protection.



Le rapport présentant
le bilan 2024 est
disponible en
téléchargement
sur : <https://www.smbvl.fr/annexes/telechargements/papi>

— Édito du Président

Chers élus communaux, Chers élus intercommunaux,

Agir à la fois pour la prévention et la protection contre les inondations et dans le même temps pour la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité est le cœur des missions du SMBVL.

Au travers de cette lettre vous retrouverez comment le SMBVL agit en situation de crise pour à la fois protéger les populations et accompagner les élus locaux.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Lez sera signé par tous les acteurs et partenaires le 1^{er} juillet prochain. Il constitue un nouveau levier pour renforcer la politique de l'eau conduite sur notre bassin versant et permettre une solidarité territoriale autour de l'eau tout en prenant en compte le risque inondation.

Dans le même temps, le SMBVL s'agrandit en intégrant le bassin versant du Lauzon dans son territoire de compétence.

Lors du dernier comité syndical, les élus ont approuvé le lancement de la démarche de labellisation du SMBVL en EPAGE (établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau) qui, en plus des missions actuelles, permettra d'agir à la demande des communautés de communes par délégation de compétences ponctuelles sur une partie ciblée de leur territoire.

Tout cela renforce le caractère opérationnel du SMBVL qui est reconnu et salué par nos différents partenaires (Etat, Agence de l'Eau, Région Sud, Départements de la Drôme et de Vaucluse) au travers d'engagements financiers et techniques forts.

C'est dans ce contexte que le SMBVL va revenir vers vous afin de définir le contenu d'un prochain PAPI et d'un nouveau contrat de bassin versant, conditions essentielles à la mobilisation de financements extérieurs.

Vous pouvez continuer à nous suivre sur le site www.smbvl.fr.

Bonne lecture.
Je reste à votre disposition pour toute action ou intervention.

Anthony ZILIO
Président du SMBVL





Suivre les cours d'eau et alerter les élus avec le réseau d'alerte de crue du SMBVL

Mis en oeuvre par le SMBVL et reconnu par Vigicrues, le système d'alerte local garanti une surveillance précise de la situation hydrologique et pluviométrique en temps réel sur le bassin versant du Lez.

Actualisées toutes les 5 minutes, les données remontées par les 12 stations implantées sur le territoire sont précieuses dans l'anticipation et le suivi des crues du Lez et de ses affluents.

Les alertes envoyées suite aux conditions anormales enregistrées sur les radars (augmentation importante du niveau et du débit) ou sur les pluviomètres (cumuls de pluie conséquents mesurés) **sont uniquement reçues par les élus communaux et destinataires définis.**

Une fois cette alerte reçue, le Maire est responsable d'en informer sa population et de prendre les mesures nécessaires à la sauvegarde de ses administrés.

Lien d'accès direct : <https://smbvl.follow.solutions/carte>



Se préparer à faire

Sur le bassin versant du Lez, près de 9 000 habitants sont exposés au risque d'inondation par débordement de cours d'eau.

Ces chiffres sont plus importants encore si l'on comptabilise le risque de ruissellement. Les événements de septembre et novembre 2022 sur notre territoire nous le rappellent, les épisodes pluvieux sont de plus en plus intenses et s'y préparer demeure une nécessité.

Le SMBVL accompagne les communes de son territoire avant, pendant et après une inondation en mettant à disposition des outils et en étant engagé, sur le terrain, durant un événement.



Predict' Services : assistance en gestion de crise, prévision et aide à la décision

Predict' Services accompagne les communes avant, pendant et après un événement d'inondation. De la préparation à l'aide à la décision en passant par la prévision des phénomènes hydrométéorologiques, les ingénieurs Predict' sont joignables **7j/7, H24** pour répondre aux interrogations des communes en vue d'anticiper ou de gérer un risque d'inondation sur leur territoire.



Alerter rapidement la population avec C2i Telecom

L'outil Téléalerte de C2i Telecom permet une alerte rapide et efficace des habitants d'un territoire communal. Le message d'alerte déclenché manuellement est entièrement personnalisable par les communes. Téléalerte permet, en quelques secondes, de diffuser à la population une information ou une alerte via des sms et des appels vocaux.

Formations 2024

Les formations à la prise en main de Téléalerte ont lieu une fois tous les deux ans. Les dernières se sont déroulées **les 10, 11 et 12 décembre 2024**. L'ensemble des communes du bassin versant y étaient conviées. En dehors de ces sessions de formation, le SMBVL se tient à disposition des élus pour les accompagner dans l'utilisation de cet outil. **N'hésitez pas à nous contacter !**



face à une inondation

Le poste de coordination SMBVL

Gérer une inondation à l'échelle du bassin versant du Lez

Cellule de crise du SMBVL, le poste de coordination vise à **répondre aux demandes de traitement de désordres sur cours d'eau des communes**. Activé lors d'un risque de crue du Lez ou de ses affluents, le poste de coordination, géré par les agents du Syndicat du Lez, pilote le groupement d'entreprises en travaux d'urgence et priorise son intervention sur le territoire.

Joignable au 04 90 65 75 99.

Vers une meilleure implication du tissu local d'entreprises de TP ?

Embâcle, érosion de berge, brèche sur digue... les types de désordres sont nombreux et le recours à des travaux d'urgence lors d'une crue s'avère parfois être indispensable.

Les moyens matériels et humains du groupement d'entreprises en travaux d'urgence sous marché SMBVL sont définis et, par définition, limités. Dès lors, il convient d'anticiper cette limite physique et spatiale en mobilisant le tissu local d'entreprises de travaux publics.

L'objectif étant d'intervenir le plus rapidement possible, il est conseillé pour chaque commune de recenser dans son PCS ce type d'acteurs présents sur son territoire. Collaborer avec le tissu local et l'impliquer dans les actions de sauvegarde garantira une réponse rapide et efficace à l'échelle communale.

Exercice inondation sur le bassin versant du Lez

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez a organisé le jeudi 16 mai 2024 un exercice visant à tester l'articulation et la mobilisation de l'ensemble des acteurs pouvant être amenés à intervenir lors d'une gestion de crise liée à un événement d'inondation (SMBVL, communes, Egis Eau, Predict'Services, groupement d'entreprises, C2i Telecom).

En 2024, les communes de **Venterol, Teyssières, Montjoux et Bollène** ont participé activement à celui-ci en définissant un scénario de désordre sur cours d'eau, en donnant l'alerte et en suivant l'intervention des équipes terrain et



Crédit photo : Marie Gastou - Ville de Bollène

du groupement d'entreprises spécialisées en travaux d'urgence (SVT, Gilles & Païta).

L'exercice a permis de mettre en œuvre toute la **chaîne d'alerte** pouvant être déclenchée lors d'une inondation du Lez et de ses affluents ou d'un désordre hydraulique.

Zoom sur !

Du risque d'inondation à sa gestion par le SMBVL et ses prestataires

Risque d'inondation sur le bassin versant du Lez

Analyse et confirmation par :
- Réseau d'alerte de crues SMBVL,
- Expertise Predict' Services,
- Vigilance météo,
- Suivi terrain.

Mobilisation de moyens humains et matériels adaptés à la situation

Mise en astreinte :
- Agents SMBVL,
- Groupement d'entreprises en travaux d'urgence,
- Agents EGIS EAU (si événement attendu conséquent).

Installation du Poste de coordination SMBVL

- Armement du Poste de coordination par les agents SMBVL d'astreinte,
- Information des élus de l'ouverture du Poste de coordination via l'outil Téléalerte de C2i Telecom,
- Formation des équipes terrain.

Gestion de l'événement

- Traitement et priorisation des demandes d'intervention des communes liées aux désordres sur cours d'eau,
- Surveillance et garantie du fonctionnement optimal du réseau d'alerte de crues,
- Suivi de l'événement,
- Surveillance des digues classées,
- Assistance des communes.